



BÂTIMENT ADMINISTRATIF

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES - LEVENS (06)



Bâtir un bâtiment spacieux, mais à **proximité immédiate d'une rivière et d'une falaise** : grâce au savoir-faire hors-site de Cougnaud, le projet a pu être réalisé sans avoir besoin d'utiliser de gros engins de chantier et en un **temps record**.

Après 3 nuits nécessaires à une grue pour la pose des **24 modules** afin de ne pas gêner la circulation de cette commune de l'arrière-pays niçois, les équipes de Cougnaud se sont attelées à terminer le chantier dans les règles de l'art. Une exigence particulière due à la **proximité avec la gare et la route surélevée** : l'obligation de résultat au niveau confort et acoustique.

À la remise des clefs, c'est une réussite : le **bâtiment** est parfaitement intégré à son environnement grâce à un **bardage extérieur stratifié teinte bois** choisi par l'architecte du département, et préparé en amont du chantier pour limiter les déchets sur place.

Et si les besoins du département changent ? Le bâtiment est même prévu pour être déplacé !

FICHE TECHNIQUE

- **Toiture** EPDM*,
- **Bardage** Stratifié compact teinte bois,
- **Menuiseries** Aluminium à rupture de pont thermique,
- **Revêtement de Sol** PVC,
- **Brise-soleil** Aluminium imitation bois,
- **Auvent** Acier galvanisé laqué,
- **Ascenseur**.

*Éthylène, Propylène, Diène et Monomère : caoutchouc synthétique monocouche.



BÂTIMENT ADMINISTRATIF

MOA

Maîtrise d'ouvrage
Conseil départemental des Alpes-Maritimes

MOE

Architecte
Olivier TAMPON LAJARRIETTE



Usage/Destination
Bureau administratif



Surface
533 m²



Alpes-Maritimes (06)
Levens



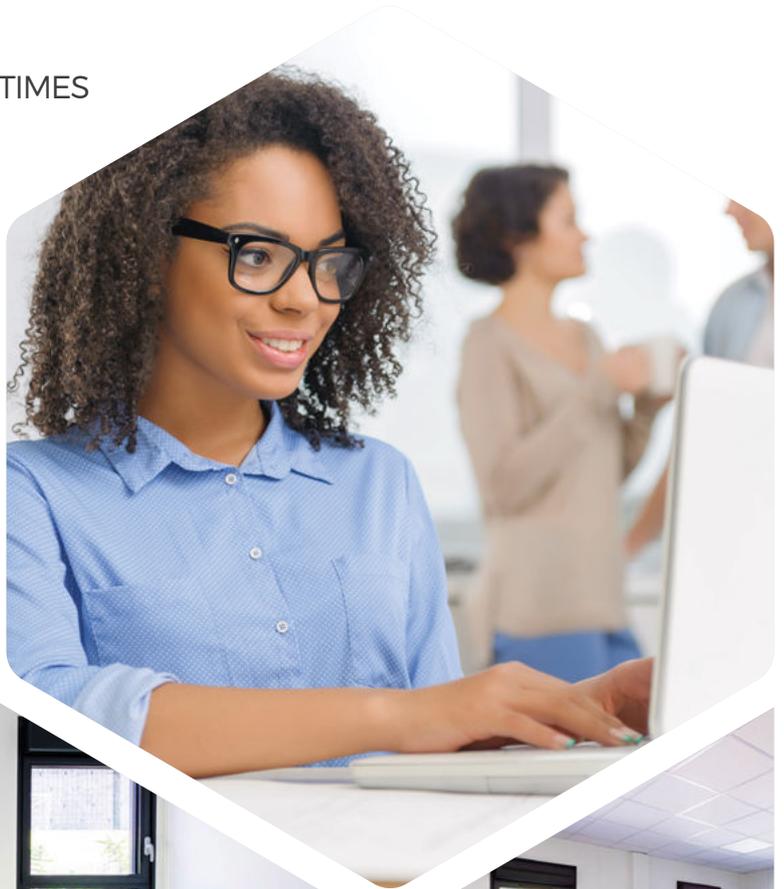
Délai de livraison
5 mois

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES LEVENS (66)



1



2



3



4

NORMES

Tous nos projets respectent rigoureusement les normes en vigueur.

Consultez cognaud.com

- Vue extérieure 1
- Salle d'attente 2
- Salle de réunion 3
- Accueil 4